



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

inspectrice en bâtiment adjointe (présente le mercredi)

Denis Filion, employé municipal (saisonnier)

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

Mme Louise Rioux, conseillère #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4, pro-maire

Mme Mireille Gagnon, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

LUNDI LE 1^{er} MARS 2021 À 19 H 30 par vidéo conférence

Rapport Municipal

Février 2021

VENTE POUR TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC des Basques, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

-QUE le directrice générale et secrétaire-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC de Basques, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

-QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire du Fleuve et des Lacs.

PROJET / LE CHEVAL NOIR

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a reçu une demande de Madame Kim Normandin, intervenante communautaire, pour le projet d'une entreprise à vocation sociale pour l'accessibilité et l'inclusion;

Attendu que cette entreprise comprendra une boutique du terroir et une auberge de jeunesse qui seront adaptées;

Attendu que l'intégration socioprofessionnelle, l'inclusion des personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap et la persévérance scolaire sont au cœur de leur préoccupation;

Attendu que ce projet social touchera toute la communauté de la MRC des Basques;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de contribuer à la campagne de préfinancement du projet « Le Cheval Noir » tel que présenté dans sa demande pour un montant de 50\$.

POMPIER /UNITÉ D'URGENCE INCENDIE

La Directrice générale informe les membres du conseil que l'unité d'urgence incendie n'a pas passé l'inspection annuelle. La Directrice générale a déjà informé la Ville de Trois-Pistoles de cette information. Nous devrions avoir prochainement une réunion afin de discuter de ce sujet. En attendant, la municipalité de Saint-Éloi s'informe des prix et disponibilités pour l'achat d'une unité d'urgence neuve ou usagée.

RÉSOLUTION MELCC

Attendu que nous sommes une petite municipalité de 289 habitants et que nous sommes les seules dans la MRC des Basques à ne pas bénéficier d'un traitement des eaux usées;

Attendu que la priorité première du conseil municipal de Saint-Éloi est le projet de traitement des eaux usées depuis 1998;

Attendu que le 28 mars 2014 le MAMROT a confirmé que notre projet était prioritaire;

Attendu que nous avons monté au cabinet du Ministre à Québec en août 2014 pour débattre notre dossier;

Attendu que notre dossier est accepté au MAMOT (PRIMEAU) et au MTQ avec les subventions attachées depuis 2018;

Attendu qu'à l'automne 2019 le MELCC a eu un ajout de ressource à Rimouski afin de pouvoir diminuer les délais d'attente;

Attendu qu'en octobre 2018 la Municipalité de Saint-Éloi a déposé son projet au MELCC;

Attendu qu'en octobre 2019 le MELCC nous a attribué une analyste à notre dossier;

Attendu que la Municipalité s'est montré collaborateur et actif afin de répondre à toutes les questions demandées par les Ministères;

Attendu que nous avons reçu la réponse de la CPTAQ le 23 novembre 2020 étant positive;

Attendu que tous les contrats et les servitudes sont notariés et payés avec certaines clauses nous obligeant à faire les travaux avant le printemps 2021;

Attendu que Monsieur le Député Denis Tardif appuie nos démarches;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande à la Direction générale de Rimouski de se rapprocher du délai d'attente de 75 jours pour donner suite au projet de traitement des eaux usées #7311-01-01-0850003 de la Municipalité de Saint-Éloi.

PENSÉE

Un sourire et une pensée positive avant d'ouvrir les yeux peuvent transformer votre journée entière.

ALORS QUE LES COMPTES DE TAXES SERONT LIVRÉS CES JOURS-CI, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI RAPPELLE QUE LE BUREAU MUNICIPAL EST JUSQU'À NOUVEL ORDRE ACCESSIBLE SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT ET QUE LES METHODES DE PAIEMENT SANS CONTACT DEMEURENT A PRIVILEGIER.

Bien que les citoyens aient jusqu'au lundi 22 mars pour effectuer le premier versement, on assiste chaque année à une vague de fréquentation du bureau municipal, dans les jours suivant la réception des comptes. Conséquemment, soulignons que l'option la plus simple et rapide – et en tout temps, mais encore plus en période de pandémie - demeure le paiement en ligne, via le portail de son institution bancaire.

Les versements peuvent aussi être effectués par la poste, par l'intermédiaire d'un guichet automatique, se présenter au comptoir de son institution financière ou de prendre rendez-vous pour passer au bureau municipal. Nous demeurons accessibles au bout du fil et il ne faut donc pas hésiter à appeler pour toute question ou demande relative aux taxes ou tout autre sujet.

GLISSADE SUR NEIGE : AUGMENTATION IMPORTANTE DES BLESSURES



En raison de la pandémie, «glisser» est devenu plus populaire que jamais. Et les blessures associées à cette activité sont en forte hausse cet hiver. Comment les prévenir?

Traumatismes crâniens, fractures, blessures abdominales... Les principales blessures sont survenues lors d'une collision avec un objet (ex. : arbre, poteau, clôture), d'une chute ou d'un impact avec une autre personne.

Voici quelques conseils pour glisser en toute sécurité :

- Choisissez des pentes peu abruptes, bien éclairées, sans obstacle et non glacées.
- Demandez à votre enfant de glisser en position assise face vers l'avant (jamais debout ou couché à plat ventre tête première).
- Ne laissez pas votre enfant de 5 ans ou moins glisser seul.
- Surveillez votre enfant lorsqu'il glisse afin d'éviter les comportements dangereux et lui indiquer les trajectoires qui réduiront le risque de collisions.
- Faites-lui porter un casque de ski ou de hockey, car il est fortement recommandé pour éviter les [commotions cérébrales](#).
- Dites à votre enfant de rouler sur le côté s'il perd le contrôle et de ne pas essayer de s'arrêter avec ses mains ou ses pieds.
- Enseignez-lui à libérer rapidement le bas de la pente pour éviter les collisions avec d'autres glisseurs.

Sources : [Hôpital de Montréal pour enfants](#) et [CHU Sainte-Justine](#)

https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2021/01/14/20210114-manchettes/#_Toc61510778

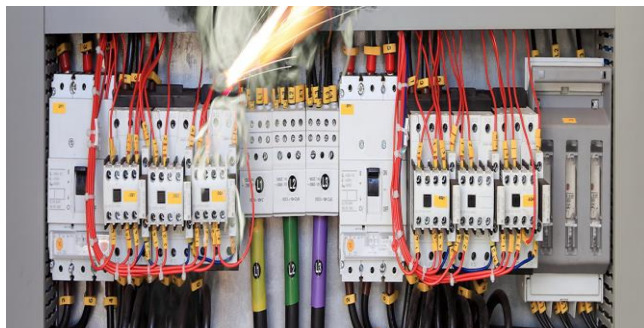


CINQ CONSEILS POUR ÉVITER L'EFFONDREMENT DE VOS BÂTIMENTS

L'accumulation de neige et de glace combinée à de la pluie et à des redoux peut augmenter significativement la charge sur le toit de vos immeubles, et même causer leur effondrement. Voici quelques mesures à mettre en place pour

éviter les dommages permanents aux toitures et aux structures de vos bâtiments.

1. Faites inspecter vos toits pour déterminer lesquels sont plus fragiles aux surcharges. N'hésitez pas à faire appel à un ingénieur spécialisé en la matière!
2. Dénéigez vos toits régulièrement; ce n'est parfois qu'une question de temps et de variation de température avant que la charge soit trop lourde. Les toits plats ou à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment.
3. Consultez un professionnel pour comprendre ce qui cause la formation de glace sur vos immeubles. Des glaçons qui pendent d'un toit indiquent un problème et des dommages imminents.
4. Inspectez et faites vérifier vos structures. Des déformations d'éléments structuraux, des joints fissurés ou des portes et fenêtres qui se coincent sont des indices de surcharge du toit.
5. Installez des affiches préventives et empêchez l'accès aux zones dangereuses, lorsqu'il y a un risque de chute de neige ou de glace près d'un toit.



AUTO-INSPECTION EN ÉLECTRICITÉ

Il est toujours temps d'examiner et d'améliorer la sécurité électrique de vos bâtiments! L'entretien adéquat de vos équipements électriques permet non seulement de réduire les risques d'incendie et de prévenir les arrêts imprévus, mais aussi d'allonger leur durée de vie utile.



SERVICE D'AIDE À L'IMPÔT DU 1^{ER} MARS AU 23 AVRIL 2021



Le Centre d'action bénévole des Basques offre un service permettant aux personnes à faible revenu dont la situation fiscale est simple, de faire compléter leurs déclarations de revenu provincial et fédéral. Ce service est gratuit.

Le revenu maximal est de :

- 25 000\$ pour une personne seule
- 30 000\$ pour un couple
- 30 000\$ pour une personne seule avec un enfant
- Ajouter 2 000\$ pour chaque personne à charge supplémentaire

Vous pouvez nous contacter à partir du 1er mars 2021 418 851-4068

Centre d'action bénévole des Basques : 169, Notre-Dame O. Trois-Pistoles

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Suite à la conférence de presse du gouvernement, la bibliothèque de St-Éloi pourra rouvrir ses portes à tous les lecteurs. Rendez-vous le mardi de 18h30 à 20h00. Vous pouvez toujours communiquer avec moi pour des demandes spéciales.

Au plaisir de vous revoir, Josée Parent et Rachel Godbout.

SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

